

DPAA/MSB/12.03.93
REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES
ADMINISTRATIVES

DU 11 DECEMBRE 1993

DECRET N° 93-669 /MEPRA/DGFP/DGCA/SAV.

Portant Promotion au titre de l'année
1990 de certains Inspecteurs de l'Enseigne-
ment Primaire des cadres de la catégorie A,
hiérarchie I des services sociaux (Enseigne-
ment) en tête : INKOUONI-M'PIO (Pascal Raymond)

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 15 Mars 1992 ;

(/u la loi n° 02/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du
Statut Général de la Fonction Publique ;

(/u le décret n° 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 64/165 du 22 Mai 1964 fixant le statut commun
des cadres de l'Enseignement ;

(/u le décret n° 65/170/FP-BE du 25 Juin 1965 réglementant l'avance-
ment des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n° 62/196/FP du 05 Juillet 1962 fixant
les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 85/260 du 05 Mars 1985 Déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et
révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;

(/u le décret n° 90/726 du 14 Novembre 1990, portant déblocage
des effets financiers des avancements et des révisions des situations
administratives ;

(/u le décret n° 93/315 du 23 Juin 1993 , portant nomination
du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/318 du 24 Juin 1993 portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 93/342 du 19 Juillet 1993 portant organisation
des intérim des Ministres ;

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le
réglement sur la solde des fonctionnaires ;

(/u le décret n° 93-668 /MEPRA/DGFP/DGCA/SAV du 11 Décembre 1993
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1990
de certains Inspecteurs de l'Enseignement Primaire des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Enseignement)

D.G.B.

D.G.C.F.

SECRET :

.../...

Article 1er : Sont promus aux échelons ci-après de leur grade au titre de l'année 1990, les Inspecteurs de l'Enseignement Primaire des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services sociaux (Enseignement) dont les noms suivent : Acc = Néant.

Au 4e échelon indice 1110

INKOUONI-MPIO (Pascal Raymond)	P/C du 18 Octobre 1990	Djambala
PEMBA ANASTASE Stanislas	P/C du 04 Juillet 1990	Brazzaville
BIETA (Nestor)	P/C du 05 Octobre 1990	Brazzaville
MIANKE-BAM Gilbert	P/C du 20 Septembre 1990	B/ville
NDENGUE (Rigobert)	P/C du 25 Septembre 1990	Niari

Au 5e échelon indice 1240

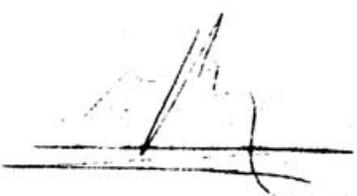
BAVOUKILA (André)	P/C du 22 Novembre 1990	B/ville
MALONGA née MOUNDELE Rose	P/C du 23 Janvier 1990	B/ville
OKAMBA née OKONINDAE Elisabeth	P/C du 03 Octobre 1990	B/ville
MPEHO MILANDOU (Roger)	P/C du 03 Octobre 1990	Cuvette
OKOGNA (Paul)	P/C du 07 Octobre 1990	Cuvette

Article 2 : le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées et de la solde pour compter du 1er Novembre 1990, et du 22 Novembre 1990 en ce qui concerne Monsieur BAVOUKILA (André) sera enregistré, publié au journal officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 11 Décembre 1993

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU
GOUVERNEMENT,

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES


Général Jacques Joachim THOMBY-OPANGO;

Jean Prosper KOYO.-

AMPLIATIONS :

JORG	1
DGFP-DGCA	2
DGB	2
DGCF	2
MEN-CAB	1
DGASG.....	1
B/STAT-DGCA	2
DPAA-SF	5
BGG/BC	2
D/SOLDE	2
DOSSIERS DGFP-DGCA	10
DOSSIERS DPAA-SF	10
INTERESSES	10
REGIONS	4